Lettre sur la formation professionnelle

○ Table des matières

- Page 2 I Coachs en entreprise: «Les entreprises qui ont besoin d'aide peuvent s'adresser à nous»
- Page 3 | Sondage auprès des entreprises formatrices 2009
- Page 5 I «La formation professionnelle est un partenariat gagnant-gagnant»
- Page 6 | Delémont: Salon de la formation 2010
- Page 6 I Nouveaux visages à la rédaction: Les échos de la pratique
- Page 6 | Contrat d'apprentissage: Désormais avec le numéro d'assuré AVS

Informations de l'Office de l'enseignement secondaire du 2º degré et de la formation professionnelle (OSP), tél. 031 633 87 28, osp@erz.be.ch Lettre sur la formation professionnelle sur internet: www.erz.be.ch/lfp Sur commande comme Newsletter: berufsbildungsbrief@erz.be.ch



Le Mondial des métiers 2009

Succès de la délégation bernoise

14 médailles, 16 diplômes, 2e rang au classement des nations et numéro un en Europe, tel est le brillant résultat de l'équipe suisse au Mondial des métiers 2009 qui a eu lieu dans la ville canadienne de Calgary et auquel 39 pays ont participé. Ces concours mondiaux sont organisés tous les deux ans.

Les Bernois à l'honneur

Les participants bernois de la délégation suisse (36 personnes au total) se sont

magnifiquement illustrés: ils ont décroché une médaille d'or (couverture), une
médaille d'argent (construction de machines CAO) ainsi que deux diplômes
(mécatronique, électronique industrielle).
Une raison suffisante pour que Bernhard
Pulver, Directeur de l'instruction publique, les invite à une cérémonie en leur
honneur à l'Hôtel de ville de Berne. Un
événement également relayé par les médias bernois.

www.swiss-skills.ch



De g. à d.: Bernhard Pulver, conseiller d'Etat, Marco Erni (ZH), Jürg Kühni, Christine Stalder, André Reusser, Patrick Haldi, Markus Trachsel
PHOTO: ZV

La formation professionnelle se distinque

L'OCDE a évalué le système suisse de formation professionnelle et en a tiré un bilan réjouissant: «Le système tient largement compte des besoins des employeurs et du marché»; «Le partenariat entre la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail (OrTra) fonctionne bien»; «La formation scolaire et la formation pratique sont bien intégrées; la formation en entreprise n'est pas trop spécifique à l'entrepri-



se». Ce sont là trois points forts relevés par cette évaluation.

Ce constat est aussi corroboré par le sondage que nous avons

effectué auprès des entreprises formatrices (p. 3 et 4). Celles-ci jugent en effet que la réussite de la formation professionnelle est due au solide partenariat qui lie les acteurs de la formation et à la bonne coopération entre les trois lieux d'apprentissage. Les entreprises formatrices attribuent de bons points et même de très bons points aux cours interentreprises et aux écoles professionnelles. Et 95% d'entre elles estiment que le bagage acquis par les apprenti-e-s pendant la formation initiale est suffisant pour la vie professionnelle. Le conseil en formation obtient également de bonnes notes.

Malgré ces bons résultats, nous sommes conscients que tout n'est pas encore parfait et nous allons nous employer à poursuivre les améliorations. Néanmoins, nous pouvons constater de manière générale que la formation professionnelle tient le cap, y compris dans le canton de Berne!

Theo Ninck, chef de l'OSP, theo.ninck@erz.be.ch

Coachs en entreprise

«Les entreprises qui ont besoin d'aide peuvent s'adresser à nous»

Le chômage partiel et les fermetures d'entreprise mettent en péril la poursuite de la formation des apprenti-e-s. Pour préserver les places d'apprentissage et prévenir les ruptures de contrats, le canton de Berne a engagé trois coachs qui conseillent et soutiennent les entreprises formatrices concernées. Beat Zahnd est l'un d'entre eux.

ROLF MARTI

Trois coachs en entreprise pour le canton de Berne: la situation est-elle si grave?

B. Z.: pas plus grave que dans le reste de la Suisse. Mais il y a quelques branches qui se trouvent en difficulté, en particulier l'industrie des machines et les entreprises mécaniques. Certaines entreprises de services ont aussi institué le chômage partiel. Le plus inquiétant c'est que nous ne savons pas comment la situation va évoluer. C'est pourquoi nous voulons réagir assez tôt.

Le chômage partiel et les fermetures d'entreprise mettent en péril la poursuite de la formation des apprenti-e-s.
Comment les entreprises gèrent-elles cette situation?

B. Z.: je suis surpris de voir avec quelle conscience professionnelle les entreprises cherchent à trouver des solutions satisfaisantes pour leurs apprenti-e-s. Il



Beat Zahnd vient en aide aux
entreprises formatrices touchées
par la crise. PHOTO: KOMMA PR

arrive souvent que des formateurs et formatrices ne soient pas mis au chômage partiel pour pouvoir continuer à encadrer les apprenti-e-s. Parfois aussi, les apprenti-e-s sont formés provisoirement dans des ateliers de formation internes ou dans une entreprise située à proximité. L'engagement en faveur des apprenti-e-s est perceptible à tous les niveaux, chez les formateurs et les formatrices comme chez les membres de la direction.

Comment le coach en entreprise peut-il aider les entreprises formatrices touchées à continuer d'assurer la formation des apprenti-e-s? **B. Z.:** en cas de chômage partiel, nous versons une aide financière pour que les personnes responsables de la formation puissent continuer à assumer leur fonction. Lorsque le service tout entier ou l'entreprise ferme, nous essayons de placer les apprenti-e-s dans d'autres entreprises en recourant à notre réseau relationnel.

Comment les entreprises réagissentelles à votre offre?

B. Z.: elles sont étonnées et heureuses. Etonnées, parce que la plupart des entreprises n'avaient jusqu'ici pas connaissance de cette possibilité, et heureuses, parce que le canton prend leur situation au sérieux et offre le soutien nécessaire.

Contactez-vous directement les entreprises touchées ou doivent-elles s'adresser personnellement à vous?

B. Z.: je tiens tout d'abord à préciser que durant l'été dernier, nous avons informé par écrit de l'existence de ce service toutes les entreprises formatrices ayant dû introduire le chômage partiel. Manifestement, le message n'a pas toujours été reçu. Actuellement, nous contactons directement les entreprises qui en ont besoin. Dès que nous apprenons qu'une entreprise formatrice introduit le chômage partiel, nous prenons langue avec elle. Bien entendu, les entreprises formatrices qui ont besoin d'aide peuvent aussi s'adresser directement à nous.

Contact avec le coach en entreprise

Les coachs en entreprise conseillent et soutiennent les entreprises formatrices qui, pour des raisons conjoncturelles (chômage partiel, fermeture, etc.), ne peuvent plus assurer la formation de leurs apprenti-e-s. Le projet, valable pendant une année, est placé sous la responsabilité conjointe de la Direction de l'économie publique et de la Direction de l'instruction publique. Les entreprises touchées peuvent s'adresser directement au coach en entreprise de leur région:

- ville de Berne et Oberland bernois:
 Willy Schaad: 079 349 63 00
- Bienne-Seeland et Emmental-Haute-Argovie: Beat Zahnd: 079 349 59 11
- Jura bernois et Bienne: José Ballaman: 079 349 32 18

Conseil en formation

L'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle est aussi là pour les entreprises formatrices et les apprenti-e-s dans des situations moins problématiques. Le conseil en formation / la surveillance des apprentissages

- soutient et conseille les entreprises formatrices sur des questions de formation et en cas de difficultés avec des apprenti-e-s,
- soutient et conseille les apprenti-e-s et leurs parents en cas de problèmes avec l'entreprise formatrice (formation, questions juridiques, etc.),
- agit comme intermédiaire entre les parties au contrat,
- prend des mesures dans des situations problématiques, etc.

Ses services sont délivrés gratuitement. Tél. 032 486 07 90

Les entreprises formatrices b

La formation professionnelle initiale prépare bien les apprenti-e-s au monde du travail. C'est ce que déclarent les responsables de formation des entreprises formatrices bernoises dans le cadre d'une enquête représentative. Ils se montrent également satisfaits du conseil en formation et de la surveillance des apprentissages. En outre, ils semblent aimer former!

ROLF MARTI

L'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle (OSP) a réalisé un sondage auprès des entreprises formatrices du canton de Berne afin de déterminer si elles étaient satisfaites de la formation professionnelle initiale. Les guestions portaient sur la manière dont l'entreprise définirait un bon apprenti ou une bonne apprentie, le niveau de préparation des jeunes en fin d'apprentissage en vue de leur entrée dans la vie professionnelle et la satisfaction de l'entreprise vis-à-vis des prestations du conseil en formation et de la surveillance des apprentissages. 6022 des 13 245 entreprises formatrices interrogées (45,5%) ont répondu au questionnaire. Conclusion: la grande majorité d'entre elles sont satisfaites de la formation professionnelle initiale.

Le «bon apprenti» est bien élevé et consciencieux

Ce qui distingue un bon apprenti ou une bonne apprentie aux yeux de l'entreprise formatrice est l'assiduité et le sens des responsabilités, la ponctualité et l'ordre, la correction, la capacité à travailler en équipe, la propreté et la minutie.

Sur l'échelle d'évaluation, ces compétences-clés traditionnelles recueillent 96 à 98% des suffrages si on additionne les qualificatifs «très important» et «important». Bien qu'un un peu moins essentielles, des qualités telles que l'autonomie (94,9%), les compétences techniques (87,9%), l'initiative (93,7%), les compétences pratiques (88,9%), l'intelligence (84,5%) ou la rapidité (81,4%) demeurent importantes pour les entreprises.

Contenus des cours bien adaptés et partenariat efficace entre les institutions

Pour évaluer la qualité de la formation professionnelle, il importe avant tout de



J'aime former: c'est ce qu'affirment la grande majorité des formateurs et formatrices en entreprise da

savoir si à la fin de la formation professionnelle initiale, les jeunes disposent des outils nécessaires pour réussir sur le marché du travail: 38,8% des entreprises formatrices répondent «clairement oui» à cette question, 56,7% disent «plutôt oui», 4,2% «plutôt non» et 0,3% «clairement non». Au total, 35,1% des entreprises sont convaincues qu'une formation professionnelle initiale permet d'accéder à «n'importe quel emploi».

Les entreprises formatrices portent une appréciation positive sur l'interaction entre les trois lieux de la formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Plus de 85% des sondés estiment que les contenus de la formation sont bien ou très bien coordonnés. Les entreprises formatrices pensent aussi contribuer à la compétitivité des apprenti-e-s: 62% d'entre elles estiment que ce que les apprenti-e-s apprennent en leur sein leur sera «très utile» dans leur activité professionnelle et 37,5% «plutôt utile». Les écoles professionnelles obtiennent également de

bonnes notes de la part des entreprises formatrices: 38,3% de ces dernières pensent que ce qui a été appris est «très utile» et 56,6% «plutôt utile».

Ce qui est aussi réjouissant: à la question de savoir si la formation est aussi un plaisir, 51,2% disent «clairement oui» et 44,5% «plutôt oui».

Le nouveau conseil en formation/ surveillance des apprentissages plaît

L'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle était curieux de connaître l'évaluation du nouveau conseil en formation/surveillance des apprentissages.

Lors d'une réorganisation en 2006, ce service centralisé et professionnel avait remplacé les directions régionales. Les entreprises paraissent satisfaites de ce changement de système: 4,7% d'entre elles sont «extrêmement satisfaites», 45,6% «très satisfaites» et 30.2% «assez satisfaites». 12,5% ont répondu «moitiémoitié» alors que les réponses «assez insatisfait», «très insatisfait» et «extrême-

ernoises sont satisfaites



ns le sondage.

PHOTO: KOMMA PR

ment insatisfait» ne représentent ensemble que 7% (cf. 1er graphique). La plupart évaluent aussi très positivement le contact avec le conseil en formation. (cf. 2e graphique).

Le sondage montre aussi qu'une entreprise est d'autant plus satisfaite du conseil en formation et de la surveillance des apprentissages que ses contacts avec eux sont étroits. Certaines entreprises souhaitent toutefois des contacts plus rapides et réguliers en général et lors de problèmes avec des apprenti-e-s en particulier. Les motivations principales pour une prise de contact sont les résiliations ou transformations de contrats d'apprentissage, des prestations insuffisantes de la part des apprenti-e-s ainsi que des autorisations de formation. (Prestations du conseil en formation/surveillance des apprentissages cf. encadré p. 2)

Le résumé de l'enquête peut être téléchargé sous: www.erz.be.ch > Portail Formation > Formation professionnelle > Enquête de satisfaction sur la formation professionnelle initiale auprès des entreprises formatrices

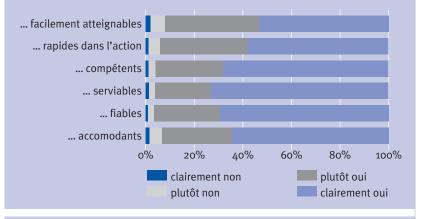
Bonnes notes pour l'OSP

Question: dans quelle mesure êtes vous satisfait du conseil en formation/ de la surveillance des apprentissages dans l'ensemble?



Question: comment évaluez-vous vos contacts avec le conseil en formation/ la surveillance des apprentissages?

Réponse: les interlocuteurs ou interlocutrices étaient ...



L'avis des formateurs et formatrices en entreprise

Voici ce que les formateurs et formatrices en entreprise disent du conseil en formation et de la surveillance des apprentissages (le choix des réponses reflète le fait que 9 responsables de formation sur 10 se déclarent satisfaits des prestations).

- «La surveillance des apprentissages est humaine, naturelle et accommodante»
- «Une résiliation probable d'un contrat d'apprentissage a pu être évitée grâce à la médiation de la personne chargée de la surveillance»
- «Il est bon de savoir qu'il existe un tel service pour les entreprises formatrices»
- «Avant la centralisation, chaque demande donnait l'impression de déranger»
- «Il serait souhaitable que la surveillance des apprentissages rende régulièrement visite aux entreprises formatrices»
- «Une visite obligatoire à chaque début d'année d'apprentissage serait bienvenue»
- «Avant, c'était plutôt difficile. Aujourd'hui, c'est tip top.»
- «J'aimerais des contacts plus étroits entre la surveillance des apprentissages, les entreprises formatrices et les apprenti-e-s»
- «Il n'y a rien à améliorer»
- «La surveillance des apprentissages devrait mieux contrôler les entreprises formatrices»
- «Je n'ai jamais eu de contact avec la surveillance des apprentissages et je n'en ai pas besoin»

«La formation professionnelle est un partenariat gagnant-gagnant»

La Suisse a-t-elle besoin d'un taux de maturité de 70%? La formation professionnelle est-elle bonne à mettre au rancart? Non et deux fois non, nous répond Christine Davatz, vicedirectrice de l'Union suisse des arts et métiers.

ROLF MARTI

Mme Davatz, dans leur livre blanc Une éducation pour la Suisse du futur (cf. encadré), les Académies suisses des sciences prônent l'augmentation du nombre de diplômés des hautes écoles. Etes-vous d'accord avec cela?

C. D.: Non. Nous avons besoin de personnes très qualifiées à tous les niveaux. Notre système de formation est en mesure de répondre à ce besoin au travers à la fois des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure. Le haut niveau de vie de notre pays ainsi que son faible taux de chômage sont là pour le prouver.

D'après le livre blanc, la Suisse doit faire venir chaque année de l'étranger 30'000 cadres diplômés des hautes écoles. Il y a quelque chose qui ne va pas.

C. D.: Je ne conteste pas le fait que nous manquions de cadres notamment dans le domaine de la santé ou des technologies de l'information. Mais avons-nous vraiment besoin que ces cadres soient diplômés d'une haute école? Dans les branches que j'ai citées, outre les connaissances théoriques, ce sont surtout les compétences pratiques qui sont importantes. Or la formation professionnelle supérieure permet justement de réunir les deux.

Pour le Professeur Walther Zimmerli, l'auteur du livre blanc, la formation professionnelle est un modèle dépassé. Il préconise que deux tiers des jeunes obtiennent un certificat d'école movenne.

C. D.: Cette affirmation est une preuve même d'ignorance. Doit-on vraiment se prononcer sur un tel propos?

Oui parce qu'il n'a pas lancé cette affirmation sans fondements. D'après le livre



Christine Davatz s'engage en faveur d'une formation professionnelle forte. PHOTO: KOMMA PR

blanc, la formation professionnelle ne prend pas suffisamment en compte la transition structurelle d'une société industrielle vers une société de services. Pour être plus clair: les entreprises proposent trop de places d'apprentissage dans le secteur artisanal et industriel et pas assez dans le secteur des services.

C. D.: Je ne comprends pas qu'on puisse avoir de telles oeillères. Aucun domaine de la formation ne s'est autant adapté aux changements sociaux et économiques que la formation professionnelle. De plus,

Livre blanc

Fin août, les Académies suisses des sciences ont publié le livre blanc *Une éducation pour la Suisse du futur.* Exigences posées au système éducatif suisse en 2030. Souvent perçu comme une attaque envers la formation professionnelle, ce document, aux idées parfois provocantes, a toutefois le mérite d'apporter des éléments constructifs au débat sur l'avenir du paysage de la formation. Document à télécharger sous www.academies-suisses.ch > Publications.

le faible taux de chômage des jeunes montre qu'ils s'en sortent plutôt bien dans une société de services avec le métier qu'ils ont appris. La raison à cela est que la formation professionnelle transmet certes des compétences spécifiques à la profession, mais elle transmet surtout des compétences indispensables dans le monde du travail telles que la responsabilité, l'esprit d'équipe ou encore la volonté de performance. Ces qualités, qui sont décisives sur le marché du travail, s'acquièrent plus facilement au sein d'une entreprise que dans une salle de classe.

Le livre blanc indique ensuite que le monde du travail est de plus en plus dominé par la science. Est-ce que la formation professionnelle est en mesure de faire face à cette évolution?

C. D.: Ce qui est important, c'est que nos jeunes soient employables lorsqu'ils quittent le système de formation. Et c'est justement ce que permet la formation duale. Des études prouvent que notre système est efficace et d'autres pays s'y intéressent

Pourtant, avec un taux de maturité de 20% contre 95% en Finlande et 51% en France, la Suisse occupe une position isolée dans le monde de la formation. Pouvons-nous nous permettre de faire cavalier seul?

C. D.: Oui et pour longtemps encore je l'espère, ou voulons-nous 30% de chômage chez les jeunes? Notre taux de maturité s'élève en réalité à 30% si on inclut la maturité professionnelle qui garantit l'accès aux HES. Et là encore on constate la valeur de l'apprentissage pratique: les diplômés de ces hautes écoles ont rarement des problèmes pour s'insérer sur le marché du travail.

L'Union suisse des arts et métiers ne défend-t-elle pas la formation professionnelle avec tant de conviction parce qu'elle est financièrement intéressante pour les entreprises?

C. D.: Les entreprises font beaucoup pour que les jeunes s'intègrent dans le monde du travail et la société. Pour quelle raison ne devraient-elles pas percevoir de contrepartie? La formation professionnelle est un partenariat gagnant-gagnant.

Delémont

Salon de la formation 2010

La sixième édition du Salon de la formation du Jura et du Jura bernois ouvrira ses portes le mercredi 24 mars 2010 à Delémont (Halle des expositions). Durant cinq jours, des milliers de jeunes en fin de scolarité obligatoire et leurs parents pourront découvrir plus de 130 métiers et filières de formation disponibles dans la région (formation initiale de 2 ans, apprentissage, maturité professionnelle, préapprentissage, etc.).

Les visiteurs auront la possibilité de dialoguer directement et en toute simplicité avec des apprenti-e-s et des professionnels effectuant des démonstrations pratiques et ludiques. Fruit d'une collaboration entre le Groupement interprofessionnel (GIP) et les offices de la formation professionnelle des cantons du Jura et de Berne, le salon sera ouvert pour la première fois un week-end entier (samedi 27 et dimanche 28 mars).

www.salon-formation.ch

Nouveaux visages à la rédaction

Les échos de la pratique

L'équipe de rédaction de la Lettre sur la formation professionnelle accueille deux nouveaux membres tout droit venus de la pratique: Stefan Luginbühl et Daniel Roth. Le premier est en charge de la formation professionnelle à la Ville de Berne et coordonne les efforts des directions en vue d'améliorer la qualité de la formation professionnelle. Le second est responsable du développement stratégique de la formation professionnelle chez Swisscom où il gère aussi les différents projets de l'entreprise dans ce domaine. Il est en outre co-président de l'association OdA ICT Bern qui regroupe les organisations bernoises du monde du travail du secteur des TIC.

Contrat d'apprentissage

Désormais avec le numéro d'assuré AVS

A compter de la rentrée 2010, les contrats d'apprentissage devront comporter le numéro d'assuré AVS à 13 chiffres (NAVS13) qui figure sur la nouvelle carte d'assuré. Il est également possible de demander ce numéro à la caisse de compensation AVS.

Lettre sur la formation professionnelle

3/09 – novembre 2009 Information de l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle (OSP) Parution 3 fois par an

Publication:

Direction de l'instruction publique, Office de l'enseignement secondaire du 2º degré et de la formation professionnelle, Kasernenstrasse 27, case postale, 3000 Berne 22, Tél. 031 633 87 12, Fax 031 633 87 29, osp@erz.be.ch, www.erz.be.ch/ formation-professionnelle

Rédaction:

Sibylle Beyeler (OSP), Lea Coburg (OSP), Florent Cosandey (OSP), Daniel Hurter (GIB Berne), Stefan Luginbühl (Ville de Berne), Marianne Marending (OSP), Rolf Marti (komma pr), Daniel Roth (Swisscom)

Composition graphique:

eigenart, Stefan Schaer, Berne Logistique:

Walter Krieg (OSP)

Impression:

Rickli+Wyss AG, Berne

Numéro 1/2010:

A paraître la semaine 11

651.4

3000 Berne 22

Office de l'enseignement econdaire du 2ª degré instruction publique orofessionnelle **Direction de**

Kasernenstrasse 27 3000 Berne 22 Case postale